



**PROCES-VERBAL DE SEANCE
DE CONSEIL MUNICIPAL
Du mercredi 24 janvier 2024**

COMMUNE DE BOURNAND

Département de la Vienne (86)

Arrondissement de CHÂTELLERAULT

Canton de LOUDUN

En l'an deux mille vingt-quatre le 24 janvier 2024 à 19 heures, le Conseil Municipal de BOURNAND (Vienne), dûment convoqué en date du seize janvier deux mille vingt-quatre, s'est réuni en session ordinaire à la salle BASILIC, sous la présidence de Mme CHAMPIGNY Patricia, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 13

Nombre de conseillers présents : 11

Date de convocation du conseil municipal : 16/01/2024

Présents : Mme Patricia CHAMPIGNY, Mr Jean-Jacques BOURREAU, Mr Stéphane DELACOTE-VAULTIER, Mr Thierry d'HUEPPE, Mr Alexandre GERMAIN, Mr Pascal LAFOIS, Mme Audrey DUVERGER PRINET, Mr Benjamin MAILLET, Mme Christine MATTERA, Mme Nadia MONTEIL, Mme Marie-Christine VERLOMME

Absents excusés : Mme Marie-Françoise AUBERT, Mme Emilie GANDIER

Pouvoirs : -

Elle constate que le quorum est atteint.

Conformément aux dispositions de l'article L. 2121-15 du CGCT, il a été effectué à l'élection du secrétaire de séance, qui est chargé de la rédaction du procès-verbal de séance.

Mme Nadia MONTEIL est désignée secrétaire de séance.

Madame la Maire ouvre la séance et reprend l'ordre du jour :

- ✚ Devis de la future MAM, pose d'une clôture
- ✚ Subvention Ecole pour l'année 2024 – phase2
- ✚ Subvention rénovation énergétique des bâtiments – tranche 2024 – Etude de programmation travaux bâtiment de la Mairie
- ✚ Subvention rénovation énergétique des bâtiments – tranche 2024 – Etude de programmation travaux bâtiment de l'école
- ✚ Subvention rénovation énergétique des bâtiments – tranche 2024 – Etude de programmation travaux bâtiment des logements
- ✚ Remboursement de frais Amazon
- ✚ Plan de financement prévisionnel projet MAM

-  Devis renouvellement de poteau incendie LD Chalmont
-  Convention entretien et contrôle des équipement incendie
-  Additif : Convention pour l'entretien et le contrôle des équipements incendie pour la commune de Bournand

APPROBATION DU PROCES-VERBAL DU 13 DECEMBRE 2024

Madame La Maire demande aux Conseillers Municipaux s'ils ont des remarques particulières à formuler sur le procès-verbal de la réunion du 13 décembre 2024. Le Conseil municipal valide.

1/ Devis pour la future MAM, pose d'une clôture

Vu les devis présentés pour la pose d'une clôture pour la future MAM :

- Devis des ateliers RAMBAULT pour un montant de 20 468.88 € HT
- Regnoux créations pour un montant de 26 384.00 € HT
- Beun Habitat pour un montant de 16 660.00 € HT
- Beun Habitat pour un montant de 2 621.31 € HT
- Les Artisans Paysagistes pour un montant de 2 339.59 € HT

Après exposé et après en avoir délibéré et voté, le Conseil municipal valide à l'unanimité, le devis de Beun Habitat pour le portillon de 2 621.31 € HT et les Artisans Paysagistes d'un montant de 2 339.59 € HT. Et mandate Mme la Maire à effectuer les démarches nécessaires et signer les devis liés à ce dossier.

2/ SUBVENTION ECOLE POUR L'ANNEE 2024 – PHASE 2

Mme la Maire propose les demandes de subventions pour le projet de l'agrandissement de l'école – phase 2

Pour l'année 2024 comme suit :

Vu les documents transmis par l'architecte, Mr POIGNONEC,

Coût HT des travaux s'élève actuellement à 895 474 € HT (phase 1 et 2)

(Phase 2 – 2024 = 441 314.50€)

Sources	Libellé	Montant H.T. Phase 2 / 2024	%
Préfecture	DETR	176 525.80 €	40 %
Préfecture	DSIL	117 825.80 €	26 %
Département	Activ 3	28 700.00 €	7 %
CAF	PIAJE	30 000.00 €	7 %
Collectivité	Autofinancement	88 262.90 €	20 %
TOTAL		441 314.50 €	100 %

Après exposé et après en avoir délibéré et voté, le Conseil municipal valide à l'unanimité, le plan de financement pour la phase 2 -2024 pour le marché de l'école.

Le Conseil autorise Mme la Maire à demander et signer les demandes de subventions DETR/DSIL, ACTIV3 et CAF

3/ Subvention rénovation énergétique des bâtiments – Tranche 2024 - Etude de programmation travaux bâtiment de la Mairie

Reporté au prochain conseil municipal

4/ Subvention rénovation énergétique des bâtiments – Tranche 2024- Etude de programmation travaux bâtiment de l'école

Reporté au prochain conseil municipal

5/ Subvention rénovation énergétique des bâtiments – Tranche 2024- Etude de programmation travaux bâtiment des logements

Reporté au prochain conseil municipal

6/ Remboursement de frais Amazon

Il est proposé au Conseil municipal une facture pour remboursement de frais de Mme la Maire, Patricia CHAMPIGNY, de Amazon, d'un porte-brochure mural d'un montant de 27.90 € TTC.

Après exposé et après en avoir délibéré et voté, le Conseil municipal valide par 10 voix POUR et 1 ABSTENTION le remboursement des frais Amazon de 27.90 € TTC à Mme Patricia CHAMPIGNY.

7/Plan de financement prévisionnel projet MAM

Mme la Maire informe le Conseil Municipal des demandes de subventions effectuées pour la future MAM auprès du département et de la CAF – MSA et du Département de la Vienne.

Il est demandé un total de 80 % de subvention dans le cadre du dispositif PIAJE auprès de la CAF, MSA et ACTIV 2 du Département.

Les dossiers ont été déposés

PLAN DE FINANCEMENT PREVISIONNEL

Dépenses	H.T €	Recettes	H.T. €
Gros oeuvre	26 235.40 €	Subvention Caf	15 000.00 €
Honoraires	7 300.00 €	Département 86	5 000.00 €
		MSA	6 828.30 €
		Apport commune	6 707.10 €
TOTAL	33 535.40 €	TOTAL	33 535.40 €

Après exposé et après en avoir délibéré et voté, le Conseil municipal valide à l'unanimité le plan de financement prévisionnel de la future MAM et autorise Mme la Maire à signer et demander les subventions pour ce dossier.

8/ Devis renouvellement du poteau incendie LD Chalmont

Mme la Maire propose au Conseil Municipal le renouvellement d'un poteau incendie existant DN100 au Lieu-Dit Chalmont à Bournand.

Devis de Eaux de Vienne pour un montant de 1 905.70 € HT

Après exposé et après en avoir délibéré et voté, le Conseil municipal valide à l'unanimité le devis pour le renouvellement du poteau incendie LD Chalmont et mandate Mme la Maire à signer le devis.

9/ Devis pour la toiture du Restaurant

Mme la Maire propose au Conseil Municipal des devis (sous réserve des fonds nécessaires au budget) pour la réfection de la toiture du restaurant de Bournand.

Devis de SIMONNEAU JEAN CLAUDE

- Couverture tuile Romane Canal sur le dessus et bac acier en bas sur les servitudes du Restaurant pour un montant de 35 629.20 € HT
 - Option 1 pour un écran sous toiture pour 2 344.00 € HT
 - Option 2 pour peignes anti-oiseaux pour 455.00 € HT

- Couverture bac acier anti condensation sur l'ensemble des servitudes du restaurant, pour un montant de 30 957.00 € HT

- Couverture ardoise naturelle pour un montant de 40 706.00 €
 - Option 1 pour sous-toiture HPV pour un montant de 3 185.00 € HT
 - Option 2 pour mettre une gouttière devant pour un montant de 1 077.00 € HT
 - Option 3 pour supprimer les bordures de pignons pour un montant de 600 € HT



Devis de la SARL MILLET

- Travaux charpente couverture sur restaurant pour un montant de 28 790.40 € HT
- Travaux charpente sur les dépendances du restaurant pour un montant de 24 739.25 € HT

Après exposé et après en avoir délibéré et voté, le Conseil municipal valide à l'unanimité le devis de la SARL MILLET pour les travaux de charpente du restaurant et des dépendances. Et mandate Mme la Maire à mettre œuvre les démarches nécessaires et signer les documents après le vote du budget et demande de subvention auprès du département.

10/ CONVENTION ENTRETIEN ET CONTROLE DES EQUIPEMENTS INCENDIE

Mme la Maire propose au Conseil municipal de Eaux de Vienne Siveer, une convention pour une période de 6 ans, l'exploitation des poteaux incendie ce qui comprend :

- Contrôle débit / pression tous les 6 ans et purges si nécessaire
- Contrôle fonctionnel tous les 2 ans
- Intervention sur site, proposition à la mairie de devis de réparation si nécessaire
- Transmission des mesures débit
- Collaboration avec le SDIS au niveau du système d'information Géographique

Après exposé et après en avoir délibéré et voté, le Conseil municipal valide à l'unanimité la convention d'entretien et contrôle des équipements incendie.

MADAME LA MAIRE CLOT LA SEANCE A 20H45

Prochain Conseil municipal le mercredi 21 février 2024 à 19h00.

Fait et délibéré les heures, jour, mois et an susdit.

La secrétaire de séance

Mme Nadia MONTEIL



La Maire

Mme Patricia CHAMPIGNY

